
Journaliste: profession à risques

Entretien avec

Brahim Brahimi

Brahim Brahimi est professeur à l'Université d'Alger. Il enseigne depuis 26 ans le Droit de l'information, les théories de la communication et les droits de l'homme à l'Institut de la Communication. Docteur d'Etat en Sciences politiques de l'Université de Paris II, il a écrit plusieurs articles dans des ouvrages collectifs, dont ceux parus dans un numéro spécial des *Temps modernes* (Algérie; espoirs et réalité, 1982); *L'Algérie et la modernité* (Codestria, Dakar 1989) et dans deux ouvrages collectifs sur les médias au Maghreb aux éditions Cérès de Tunis en 1984 et 1989. Il publie cette année un ouvrage sur *Le pouvoir, la presse et les droits de l'homme en Algérie*.

— *Quelle appréciation portez-vous sur la presse algérienne aujourd'hui?*

Une partie de mon livre ¹, qui sort cette année, est consacrée à la presse avant 1988 et peut se résumer en deux mots: centralisation des moyens d'information (une seule entreprise de radios et quatre quotidiens) et censure. Il n'y avait pas de place pour le professionnalisme et la responsabilité des journalistes se situait au plan politique. On sanctionnait les directeurs d'entreprises de presse en les limogeant et les journalistes en les mutant d'une rubrique politique à une rubrique sportive, par exemple.

La deuxième étape décisive dans l'histoire récente de la presse algérienne est celle qui va de 1989 à 1991, caractérisée par une explosion des libertés due aux acquis d'octobre 1988 consacrant la naissance, à partir de septembre 1989 de partis politiques qui étaient appelés associations à

Printemps 1998

caractère politique, la naissance de journaux indépendants à partir de 1990 et enfin une grande liberté d'expression même au niveau de la citadelle imprenable, la télévision, *l'Unique*.

En une année, le tirage de la presse a presque doublé (entre 1990 et 1991) et on pouvait compter au moins quatre quotidiens qui avaient atteint 100 000 exemplaires chacun. C'est le cas de *Liberté*, *El Watan*, *Le Soir d'Algérie*, *Le Matin* rejoints bientôt par *El Khabar*. Ces journaux existent toujours mais leur tirage a commencé à baisser à partir de 1995 à la suite de problèmes matériels et économiques et du fait de la situation sécuritaire qui n'a pas permis à la presse de développer l'investigation.

La troisième étape est caractérisée par l'état d'urgence instauré en février 1992 par l'assassinat d'une soixantaine de journalistes, une dizaine d'affaires qui ont entraîné des arrestations de journalistes, des interdictions d'écriture et surtout des suspensions de journaux, ces dernières étant décidées soit par l'administration, soit par les entreprises d'impression (pour non paiement de factures) qui sont toujours détenues par l'Etat. Il y a aussi le chantage publicitaire matérialisé par la circulaire d'août 1993 de Bélaïd Abdesslam, alors Premier ministre, qui avait ordonné aux entreprises économiques dépendant du secteur public de ne donner de la publicité qu'aux journaux gouvernementaux. Il y a enfin la censure. La censure préalable a été instituée à partir de 1994 à travers des comités de lecture pour les informations dites sécuritaires. Ce contrôle a été levé récemment. Cela dit, la presse algérienne, malgré l'état d'urgence, a gardé une certaine liberté de ton et a résisté aussi bien au terrorisme qu'aux mesures administratives décidées, soit par l'Exécutif, soit par le ministère de tutelle ou les magistrats qui ont procédé à un véritable harcèlement judiciaire, dans la mesure où les directeurs de journaux sont souvent convoqués par les tribunaux.

— *Comment la presse indépendante peut-elle se développer dans un environnement de monopole?*

On a souvent dit que la presse indépendante est un acquis d'octobre 1988. Sur le plan politique, il y a eu un recul très net à partir de 1992 de l'action des partis politiques mais la presse écrite a bien résisté à cette situation exceptionnelle. Ceci n'est pas valable pour la radio et la télévision. Il faut dire que la seule période où la télévision a connu une certaine liberté, c'est en 1990-91 lorsqu'il y avait des débats en direct. La bureaucratie a très vite repris le dessus, à tel point que les Algériens, qui sont pour la plupart parabolés aujourd'hui, ne regardent quasiment plus la télévision algérienne pour les informations.

L'explication de la résistance de la presse indépendante réside dans le fait qu'en 1990, de nombreux journalistes qui travaillaient dans le secteur public ont lancé leurs propres journaux grâce aux trois années de salaires avancées par l'Etat. Ils ont, en quelque sorte, constitué des sociétés de

rédacteurs. Leur succès est dû à une grande liberté de ton et surtout à un besoin de la société, ce qui leur a permis d'atteindre très vite un tirage qui les a protégés contre la mainmise du pouvoir politique et du pouvoir de l'argent. Il y a, bien sûr, des journaux qui appartiennent à des hommes d'affaires mais ces journaux sont obligés d'adopter un style critique leur assurant une certaine crédibilité, sinon ils seraient boudés par le public.

— *D'aucuns affirment qu'il n'y a pas de presse indépendante, qu'elle est muselée et censurée. Qu'en pensez-vous?*

La presse algérienne n'est pas encore assez solide, comparée à de grands journaux européens mais les journalistes eux-mêmes, forts de leur expérience dans le secteur public, font la différence entre le compromis et la compromission. Il est évident que, dans la situation que vit la presse depuis 1992, les journalistes sont obligés de se rapprocher des principales sources d'information étatiques et un journal, quel qu'il soit, ne peut se passer de cette collaboration. Mais les journaux les plus crédibles ont su garder une certaine liberté à tel point que les rôles sont inversés. C'est le pouvoir qui cherche la collaboration de certains journaux pour faire passer son message. Ceci est une évidence, surtout lorsqu'on constate que les messages qui passent à la radio et à la télévision ne sont pas crédibles.

— *Pourquoi cet acharnement, tant réglementaire que judiciaire, des pouvoirs publics contre la presse?*

Deux raisons essentielles expliquent cet acharnement. La première c'est que les pouvoirs publics ont peur d'être débordés par une presse qui risque de dévoiler les méfaits d'un système politique qui a régné sur le pays surtout durant la décennie noire. La presse et les partis démocrates sont craints parce que, justement, ils recherchent la vérité pour expliquer les véritables raisons de la crise algérienne.

La deuxième raison réside dans le fait que, dans les institutions de l'Etat, il y a un fort courant conservateur qui est contre la modernité. Ce courant avait beaucoup d'influence sur le paysage médiatique en Algérie depuis 1970 alors que la plupart des journaux de la presse indépendante s'inscrivent dans le courant progressiste (émancipation de la femme, laïcité, amélioration de la qualité de l'enseignement, droits de l'homme...). Les conservateurs tentent à tout prix de bloquer le développement d'une société civile qui est née avec octobre 1988.

— *N'y a-t-il pas confusion entre presse publique et service public?*

Les autorités politiques veulent justifier l'existence du secteur public en criant au loup et invoquent les dangers de l'influence étrangère lorsqu'il s'agit de libéraliser le paysage médiatique (presse, radio, télévision). Il est légitime qu'un gouvernement exposé aux nombreuses critiques des partis de

l'opposition et de la presse dite indépendante puisse posséder un ou deux titres mais à condition de dire clairement qu'il s'agit de médias gouvernementaux. Continuer à invoquer le service public pour maintenir le monopole de l'Etat sur les imprimeries, la publicité, c'est aller à l'encontre de l'économie de marché.

— *Quel rôle joue l'Université dans la formation des journalistes?*

L'Université et surtout l'Université des Sciences sociales fonctionne jusqu'à présent à l'heure du parti et de la pensée uniques. Si le paysage politique et médiatique a connu de grands changements, il n'en est pas de même pour l'Université qui est devenue un véritable ghetto depuis que les ponts ont été coupés avec l'étranger, voilà une vingtaine d'années. Il y a très peu d'universitaires étrangers invités en Algérie. Par ailleurs, les étudiants algériens n'ont pas un grand choix lorsqu'il s'agit d'opter pour une filière ou une autre après l'obtention du Bac. A l'exception de quelques grandes écoles qui sélectionnent strictement les étudiants (architecture, polytechnique, agronomie...), l'université algérienne forme depuis quelques années de futurs chômeurs dans la mesure où l'enseignement est médiocre, surtout dans les Sciences sociales. Ceci est dû surtout au manque de documentation et de qualification des enseignants, les coopérants du monde arabe préférant aller dans les pays du Golfe où ils disposent de meilleures conditions. Par ailleurs, avec la recrudescence des assassinats, de nombreux professeurs ont dû quitter l'Algérie.

— *L'information fait aujourd'hui l'objet d'un débat public. Quels sont les contours de ce débat?*

Les journalistes, ayant constaté que le courant islamo-conservateur était puissant au sein de l'Assemblée nationale élue en 1996, s'attendaient à des restrictions des libertés, mais le débat actuel autour du code de l'information nous donne l'impression que certains responsables ont compris qu'on ne peut pas, d'un côté, pratiquer une politique obéissant aux règles de l'économie de marché et, de l'autre, revenir à la langue de bois et au monopole de la presse. Il est question de la création d'une ou deux chaînes de télévision, de nombreuses chaînes de radio, et la presse indépendante n'est pas remise en cause; au contraire, elle est devenue incontournable. Il reste à définir les critères qui seraient applicables à l'ensemble de la presse afin que la politique menée par les responsables ne change pas en fonction des mouvements à la tête du gouvernement.

Les journalistes demandent notamment que l'aide indirecte de l'Etat à la presse (impôts, télécommunications, diffusion, subvention du papier) soit réglementée et que l'aide directe soit accordée par une commission neutre et non par une administration qui a tendance à sanctionner les journaux qui n'obéissent pas aux injonctions.

Concernant le harcèlement judiciaire, il est certain qu'il va durer tant que le secteur de la justice est soumis au pouvoir exécutif. Or, dans la plupart des cas, le ministère de l'Information ou le ministère de la Justice ne font qu'obéir à des ordres donnés au niveau du pouvoir. Il arrive même qu'on harcèle un journaliste alors qu'il n'y a pas de plainte. Il est certain que depuis 1990 la responsabilité se situe sur le plan juridique et non sur le plan politique. C'est un premier pas. Le journaliste peut invoquer la loi pour se défendre. A mon avis, c'est la consolidation de la société civile qui va apporter des solutions à ce problème. On a connu aussi, en particulier dans les années 90, des dépassements commis par des journalistes. Ces problèmes vont persister tant qu'on ne revoit pas l'enseignement à l'école et tant que la profession ne tire pas les conclusions de l'expérience vécue, pour définir une charte d'éthique et de déontologie.

— *Quel devrait être le contenu de la nouvelle loi sur l'information?*

Il faudrait mettre fin à cette expression de "code de l'information" car il rappelle, comme le soulignent de nombreux journalistes, le Code pénal. Le grand apport résiderait surtout au niveau de l'audiovisuel par la création de chaînes de télévision privées. Il est impossible aujourd'hui de continuer à fonctionner avec une chaîne qui n'est pas suivie par une grande majorité de la population. Il faut redéfinir également le service public radiophonique en aidant les associations socioculturelles à créer des chaînes de radios privées. Ces dernières auraient pour principale mission de se rapprocher des populations locales et de promouvoir le patrimoine national, les langages locaux, de s'intéresser aux problèmes de l'enfance, de la jeunesse et des femmes. Concernant la presse écrite, il faut mettre fin aux blocages et faire en sorte que les entreprises de presse soient de véritables maisons de verre, c'est-à-dire les obliger à publier leur bilan de fin d'année et leurs tirages réels.

*Entretien conduit par
Nadjia Bouzeghrane*

¹ *Le pouvoir, la presse et les droits de l'homme*